



NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

À Air France comme ailleurs CONSTRUIRE LA RIPOSTE À LA POLITIQUE DES PATRONS ET DU GOUVERNEMENT

BULLETIN DU COMITÉ NPA RENAULT CLÉON - 29 OCTOBRE 2015

Dans quelques jours, la nouvelle ministre du travail annoncera les orientations pour la réforme du Code du travail.

Pour Valls, il s'agirait de rendre moins complexe un Code devenu « *illisible* » et dont « *les protections seraient bien trop virtuelles* ». Reproche repris par Hollande quand il prétend que « *notre législation est devenue avec le temps illisible* ».

Mais en fait, l'objectif est de détruire méthodiquement les acquis des salariés encore contenus dans le Code du travail, le « *fléau n°1 des patrons français* », selon le président du MEDEF.

Ce gouvernement au service des patrons, qui « *aime l'entreprise* », va donc s'attaquer au Code du travail comme il s'attaque au contrat de travail, aux inspecteurs du travail, aux conseils des prud'hommes ou aux institutions représentatives du personnel.

Le dialogue social, ça n'existe pas !

Hollande, Valls et Gattaz veulent frapper vite et fort. Le gouvernement prévoit un projet de loi début 2016 pour être voté avant l'été, après une phase de « *concertation approfondie* » menée par la ministre du travail ! L'objectif : « *réformer en profondeur notre Code du travail* » pour donner plus de place au « dialogue social », entreprise par entreprise... là où le rapport de force est le moins favorable aux salariés.

Or, dans ce « dialogue » entre patronat et syndicats, le seul gagnant est le patronat qui impose sans arrêt de nouvelles régressions aux travailleurs et à la population, pour satisfaire sa soif de profits et grossir les dividendes des actionnaires.

Comme on a encore pu le constater à l'occasion de l'accord sur les retraites complémentaires où Valls a vu « *une belle démonstration que le dialogue social est vivant* ».

Pourtant, de notre côté, nous n'avons vu que trois syndicats accepter un gel des pensions pendant trois ans et le choix pour les futurs retraités entre une décote de 10% pendant deux à trois ans... ou bien le report d'un an du départ à la retraite !

Se préparer à l'affrontement

Et dire que la semaine dernière, il s'est trouvé des syndicats de salariés pour oser participer à la « conférence sociale » du gouvernement, dont l'annonce principale a été, sans surprise, la confirmation de cette « réforme » du Code du travail.

Seuls la CGT et Solidaires ont refusé de s'y rendre, ce qui était bien la moindre des choses. Car il n'est pas possible de défendre nos droits sans rupture avec ce gouvernement, sans se préparer à l'affronter.

À Air France, en quelques heures, on a vu le « dialogue social » voler en éclats. Une cadre de l'entreprise l'a dit : « *on a tout accepté pour rien !* ». Et finalement, elle a bien résumé la situation : aucun sacrifice consenti sous la pression du chantage à l'emploi n'a permis de sauver des emplois. Au contraire, chaque concession faite au patronat est un encouragement à ce qu'il réclame encore et toujours davantage.

Toutes et tous solidaires

des « voyous » d'Air France

Le 5 octobre, la chemise déchirée d'un DRH d'Air France fuyant la légitime colère des travailleurs est devenue le symbole de la résistance ouvrière à un plan de casse de l'emploi. C'est ce qui explique les milliers de témoignages de solidarité avec les 5 salariés d'Air France, mis en garde à vue comme des « voyous ».

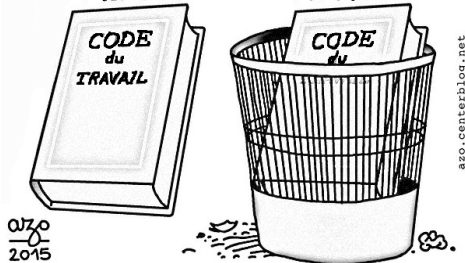
Mais pour que cela ne reste pas qu'un symbole, c'est à une riposte de l'ensemble du monde du travail qu'il s'agit maintenant de s'atteler.

D'abord le 2 décembre, jour de la comparution pour « *violences en réunion* » des 5 salariés/otages devant le Tribunal correctionnel de Bobigny.

Puis pour créer le rapport de force nécessaire pour contraindre Air France à remballer son plan de licenciements.

Et enfin, pour obliger le gouvernement à renoncer à son projet de démolition du Code du travail, destiné à affaiblir le droit du travail au détriment des salariés.

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL AVANT APRES



aso.centerblog.net

LA RETRAITE À 63 ANS MINIMUM EN 2019 : PLUS QU'UNE HYPOTHÈSE

CFDT, CFTC, et CFE-CGC s'apprêtent à signer avec le MEDEF, fin octobre, un accord qui instaure un système de « bonus-malus » sur les retraites complémentaires. A partir de 2019, avoir 62 ans et 41,5 années de cotisations ne suffira plus pour toucher la pension de retraite complémentaire à taux plein. Il faudra travailler un an de plus, sinon, la complémentaire sera amputée de 10% pendant trois ans. Selon la CGT, pour une retraite complémentaire moyenne des salariés « non cadres », cela ferait 1 100 € de perte au total. Si la mesure s'appliquait dès 2015, seuls les retraités vivant seuls, avec moins de 900 € par mois, seraient épargnés. Le MEDEF se frotte les mains : les salariés vont être poussés à travailler plus longtemps : minimum 63 ans. Sans toucher à l'âge légal de départ (62 ans) ! Une belle entourloupe, saluée positivement par Manuel Valls.

DÉFICIT ARRCO, AGIRC :

ENCORE DES SACRIFICES POUR LES SALARIÉS

En diminuant les rentrées de cotisations sociales, le chômage et le blocage des salaires plombent les comptes de la Sécu et des régimes de retraites complémentaires AGIRC et ARRCO. Mais selon l'accord que trois syndicats (CFDT, CFTC, CFE-CGC) s'apprêtent à signer avec le MEDEF, fin octobre, les salariés supporteront près de 90% de la charge du retour à l'équilibre : les retraites complémentaires continueront d'augmenter moins que l'inflation ; leur revalorisation aura lieu en novembre au lieu d'avril ; un « malus » s'appliquera aux salariés qui prendront leur retraite à 62 ans... Le MEDEF a quand même donné son accord pour une légère augmentation des cotisations patronales pour les retraites complémentaires. Mais le gouvernement s'engageait aussitôt à en diminuer d'autres. Un accord de dupes. Et il y a des syndicats pour signer ça !

HOLLANDE EN GRÈCE :

LES VAUTOURS L'ACCOMPAGNENT

En juillet dernier, le gouvernement grec s'est incliné devant les injonctions des autorités européennes. Sans un mot pour les nouvelles mesures d'austérité exigées de Tsipras, Hollande s'était alors félicité d'avoir permis par son action le maintien de la Grèce dans la zone euro (d'autres envisageaient sa sortie). A Athènes, la semaine dernière, il était le premier chef d'Etat européen à s'y rendre depuis lors. Objectif : renforcer les liens avec la Grèce. Ce qui signifie, en langage diplomatique, gagner des contrats pour les entreprises françaises ! L'aide européenne à la Grèce est notamment conditionnée à un important programme de privatisations: autoroutes, fournisseurs d'électricité, de gaz et d'eau, complexes touristiques. D'où une cohorte de vautours - Vinci, Alstom, Suez Environnement, Eren Groupe (eau, énergie) – qui étaient du voyage.

HOLLANDE, VALLS ET TOURAINE, « ROBINS DES BOIS » DU MEDEF : PRENDRE AUX PLUS PAUVRES POUR DONNER AUX PATRONS

En 2016, Hollande et son gouvernement vont accorder à leurs amis du MEDEF un cadeau de 16 milliards d'€ supplémentaire sous forme d'exonérations de cotisations sociales et de taxes. C'est la suite du "pacte de responsabilité".

Pour y parvenir, pas de quartier ! Ils ne vont pas hésiter à "faire les poches", même des plus pauvres. Grâce à une petite arnaque, ils vont soutirer 500 millions d'€ aux bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active), de l'ASS (chômeurs de longue durée), et des APL (aide au logement) pour les reverser aux patrons. La revalorisation de ces allocations est reportée de janvier à avril, avec en prime un nouveau calcul de l'inflation (sur les 12 mois écoulés et non plus sur les prévisions pour l'année à venir).

L'an dernier, c'était les retraités qui étaient victimes de nos "justiciers des riches" (revalorisation des pensions passant d'avril à octobre). Contrairement à ce que disent les mauvaises langues, Hollande tient bien ses promesses... du moins celles qu'il a faites à Gattaz et au MEDEF.

ACCORD SCÉLÉRAT À

L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS

Face à la mobilisation déterminée des salariés de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP HP), Martin Hirsch, son directeur général, avait dû retirer son projet de réorganisation du temps de travail, cherchant à faire travailler plus tout en gagnant moins les personnels (leurs salaires étant bloqués).

Il vient aujourd'hui de trouver dans la direction du syndicat CFDT, syndicat minoritaire de l'AP HP, un laquais pour signer, au milieu d'une période de vacances, son plan « d'économies ».

L'accord soi-disant « équilibré » dont se vantent les signataires est réalisé sur le dos du personnel. Une réduction de quelques minutes par jour du temps de travail permet de supprimer des journées de RTT, des journées de repos sont abolies, des milliers de postes seront supprimés. Les dispositions pour améliorer les conditions de travail n'ont même pas été à l'ordre du jour dans ces discussions entre la seule organisation syndicale minoritaire et le serviteur des plans d'austérité du gouvernement.

Hirsch aurait pourtant tort de pavoiser trop vite. Les agents de l'AP HP ont prouvé par leur mobilisation et leur détermination, depuis le mois de mai, qu'ils n'étaient pas démunis de ressource. La lutte n'est pas terminée.

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA www.npa-auto-critique.org

Avec ses tracts, actus, dernières infos, le site «auto-critique» est une plateforme essentielle à la lutte d'un secteur qui ne cesse de résister aux capitalistes

I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique